

31 octobre 2019 - Services autochtones Canada a déterminé que le projet de permis de pâturage de la Hutterite Brethren Church of Twin Creek Inc. n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.

La décision était fondée sur l'examen des facteurs suivants :

- Impacts sur les droits des peuples autochtones ;
- Le savoir indigène ;
- Connaissance de la communauté ;
- Commentaires reçus du public ;
- Mesures d'atténuation.

Services autochtones du Canada est convaincu que le projet n'est pas susceptible d'entraîner des effets environnementaux négatifs importants.